

## Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° 25.06.16.05

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de DIAKAR,  
le 16/06/2025, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles  
par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 36000719
- Marque : HEXING
- Type : HXF300
- Constante d'impulsion : 10.000 imp/ kWh
- Rapport TC : 1.50/1(A) /Rapport TP : 1/1(V)
- Classe : 0.5S Année : 2018
- Calibre: 3x57.711m - 0.30/400V - 1(10)A Fréquence: 50 Hz
- Indexes : k1 0.5312 kWh k2 53.13 kWh (k1+k2) 70.626 kWh Pmax 1.6 kW

Installé et utilisé par M. Ministère des finances

à l'adresse Complexe STCAP Point E

### CONSTATS EXTERNES :

#### **A1 - plombs**

- Fils plomb coupé (s)   
Fils inexistant

#### **A2 – Scellés du boitier**

- Nr. scellés du boitier 162227 C/C  
Plombs falsifiés   
Autres plombs

#### **A3 - Capots**

- dévissé   
ouvert   
cassé   
percé

#### **A4 – Ecran LCD**

- cassé   
eteint

#### **A5 - Raccordements**

- Bouclage du compteur   
Bouclage des TC   
Isolation des TP

152324 DAIZ

152450 Commerce Sup

### CONSTATS INTERNES :

- B1 – Circuit du compteur**  
Carte Mère manipulé

### COMMENTAIRES :

RAS'

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

Protocole d'étalonnage des compteurs de la SENELEC

## PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 16/04/2025 à 17H26

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°  
36.000.719 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Ministère des finances
- Raison Social : Complexe SICAP Point E
- Adresse : HXF300
- Type de compteur : HXF300
- Compte de contrat :

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)  
N° 25.04.16.05 du 16/04/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

CONFORME

NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS



SENELEC

  
Drap  
+ 10623

LE CLIENT

